

Petits NOUMÉENS



GUIDE
DES PARENTS
2023



Ville de
NOUMÉA



Directeur de publication :

Sonia Lagarde, maire de Nouméa

Coordination et rédaction : Cellule communication

Conception : Ylang Ylang Communication

Photographe : Niko Vincent et Jacquotte Samperez

Impression : Graphoprint

Février 2023 - 12 000 exemplaires

ÉDITO



Le mois de février marque, chaque année, un moment très attendu par les petits Nouméens, leurs parents et les équipes éducatives : la rentrée scolaire !

Alors que les enfants retrouvent les bancs de l'école, les services municipaux ont continué, durant les vacances scolaires, d'œuvrer dans les différents établissements publics pour accueillir les écoliers dans les meilleures conditions.

Parce que la rentrée est un moment important de la vie des enfants et de leurs parents, la ville de Nouméa tient, chaque année, à vous présenter ce guide pour vous aider dans vos démarches et vous apporter un soutien pratique. Tous les thèmes et toutes les questions du quotidien sont abordés ici : accueil dans les structures de la petite enfance, enseignement primaire, cantine et garderie...

« Rentrée » rime aussi avec « reprise des activités », pour que vos enfants, en dehors du temps scolaire, puissent s'épanouir pleinement. Dans ces pages, vous trouverez donc également des idées de sorties culturelles, d'activités extrascolaires et sportives, la liste des ateliers proposés à la maison de la Famille ainsi que le programme des événements familiaux et gratuits organisés par la ville tout au long de l'année.

Je souhaite à nos « petits Nouméens », aux parents et aux enseignants, une excellente rentrée des classes.

Jean-Pierre Delrieu,

1^{er} adjoint au maire en charge de l'action éducative.

PETITE ENFANCE 5

- 6 Garde individuelle ou collective
- 8 Découvrir

9 ÉCOLE PRATIQUE

- 10 Les institutions impliquées
- 11 Les acteurs au quotidien
- 12 Inscriptions à l'école
- 13 Les enfants en situation de handicap
- 13 Les enfants à besoins particuliers
- 14 47 écoles publiques maternelles et élémentaires
- 16 Le soutien aux écoles privées

17 QUOTIDIEN DE L'ÉCOLIER

- 18 La cantine
- 22 La garderie
- 23 L'accompagnement périscolaire
- 24 La sécurité à l'école
- 25 Les activités durant le temps scolaire

ACTIVITÉS ET LOISIRS 27

- 28 Le conseil municipal junior
- 29 La maison de la Famille
- 34 Les espaces municipaux de quartier
- 36 Les médiathèques
- 37 Structures culturelles, artistiques et environnementales
- 39 Sport et loisirs de plein air
- 42 L'aide aux vacances

43 ÉVÉNEMENTS ET SORTIES

- 44 Événements réguliers
- 45 Rendez-vous festifs



PETITE ENFANCE

GARDE INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE

Dès les premiers mois, les enfants peuvent être gardés en crèche ou chez une assistante maternelle. Ils peuvent également être gardés chez vous par une assistante parentale.

Le service famille et coéducation du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Nouméa peut vous conseiller en étudiant avec vous les différentes possibilités.

INFORMATION MODES DE GARDE

Pour toute demande d'information concernant les différents modes de garde, vous pouvez contacter la maison de la Famille :

- par téléphone au 46 63 71
- par e-mail : maisondelafamille@ville-noumea.nc
- sur place du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, et le samedi de 8h30 à 11h30.

LA STRUCTURE MUNICIPALE LE CAILLOU BLANC

Elle accueille principalement les enfants du quartier, ou dont les parents travaillent sur la presqu'île de Ducos, âgés de 3 mois à 6 ans au plus (accueil de 8 enfants).



Structure Le Caillou blanc
11, rue Auguste-Déméné
Tindu
Tél. : 28 80 28

UN LIEU DE FORMATION

La crèche municipale est également un lieu d'accueil de stagiaires, notamment pour les élèves de collèges et lycées (stage d'observation, formation CAP petite enfance, filière ASSP).



LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL PETITE ENFANCE ET PÉRISCOLAIRE

Il y a 52 structures agréées en tant qu'établissement d'accueil petite enfance et périscolaire sur l'ensemble de la province Sud, dont 30 sont implantées sur la commune de Nouméa.

Les renseignements se font auprès du service d'accompagnement des organisations médico-sociales, auprès des assistantes sociales de secteur ou sur province-sud.nc.



DPASS

12, rue de Verdun

Tél. : 20 44 26



LES TARIFS

En fonction des activités proposées, les tarifs varient entre 60 000 F et 100 000 F. Les frais de garde des crèches agréées peuvent être déduits de l'impôt sur le revenu dans une certaine limite et sous certaines conditions, les parents avec de petits revenus pouvant être aidés par la DPASS ou par la Cafat.



DÉCOUVRIR

LES MÉDIATHÈQUES MUNICIPALES

Deux samedis par mois, des animations dédiées à la petite enfance ont lieu dans les médiathèques municipales de Rivière-Salée et de la Presqu'île (Kaméré) :

- « **Bouquins câlins** » propose une initiation au livre (lecture d'albums, de contes, etc.).
- « **Musicâlines** » est un éveil musical (comptines, berceuses et découverte d'instruments).

Pour des enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte :

- de 9h30 à 10h15
- renseignements et inscriptions au 41 54 02 pour la médiathèque de Rivière-Salée et au 25 19 33 pour la médiathèque de la Presqu'île.





ÉCOLE PRATIQUE

LES INSTITUTIONS IMPLIQUÉES

LA VILLE DE NOUMÉA

Elle accompagne les écoliers avant, pendant et après le temps scolaire, avec le soutien de la caisse des écoles, établissement public de la ville de Nouméa.

- **La construction, l'entretien, le nettoyage, l'équipement** (mobilier, fournitures, matériels scolaires et informatiques) des écoles maternelles et élémentaires publiques. Elle apporte également une aide financière aux écoles privées.
- **La surveillance et l'accompagnement des enfants durant la garde-périscolaire.**
- **Le service de cantine.**
- **La gestion des personnels non enseignants :**
 - les surveillants animateurs périscolaires
 - les responsables d'office (cantiniers) et les agents d'office (aides-cantiniers)
 - les agents d'entretien
 - les assistants maternels
 - les régulateurs scolaires.
- **La sectorisation des écoles maternelles et élémentaires.**
- **L'accompagnement à la scolarité.**
- **Les activités sportives, culturelles et de loisirs après l'école.**

L'ÉCOLE PUBLIQUE À NOUMÉA EN CHIFFRES

7 970 écoliers en 2023 dans les 47 écoles publiques de Nouméa.

419 enfants dont les parents résident en dehors de la commune sont inscrits dans les écoles de Nouméa.

47 écoles publiques, dont 11 dites prioritaires (plus de 45 % de boursiers).

368 classes ouvertes dans les écoles maternelles et élémentaires publiques en 2023, dont 10 CLIS (accueillant des enfants en situation de handicap).

LES AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS

- **La province Sud** est l'employeur des personnels enseignants (instituteurs/professeurs des écoles, directeurs, enseignants spécialisés), des psychologues scolaires, des éducateurs, des assistantes sociales et des médecins scolaires.
- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** est compétent dans les domaines du programme scolaire, du contrôle pédagogique et de la formation des personnels enseignants.
- **Le vice-rectorat et l'État** sont également des acteurs institutionnels dans le domaine de l'enseignement.

LES ACTEURS AU QUOTIDIEN

Les enseignants

Employés par la province Sud, ils sont chargés de l'enseignement de toutes les matières aux écoliers. Le carnet de liaison facilite le dialogue et l'échange d'informations entre parents et enseignants.

Les auxiliaires de vie scolaire

Employés par la province Sud, les auxiliaires de vie scolaire individuels ou collectifs (CLIS) accompagnent les enfants porteurs de handicap dans leur scolarité.

Les assistants maternels

Personnels municipaux, ils collaborent avec les instituteurs durant le temps scolaire.

Le directeur d'école

Il est le référent de la mairie et le contact privilégié des parents dans l'école.

Les surveillants animateurs périscolaires

Personnels de la caisse des écoles, ils accueillent, encadrent, occupent les enfants par des activités ludiques diverses lors des services périscolaires (cantine et garderie).

Les agents d'entretien

Personnels municipaux, ils gèrent l'entretien du matériel de l'école et des locaux.

Les responsables et agents d'office

Personnels municipaux ou de la caisse des écoles, ils organisent les activités liées à la réception, au contrôle, à la mise en place et à la délivrance des repas aux enfants, ainsi qu'à l'entretien de la cantine.

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Les inscriptions scolaires s'effectuent désormais en ligne sur le site de la province Sud. Le calendrier et la procédure d'inscription sont détaillés sur province-sud.nc.



Pour plus de renseignements, contacter la direction de l'Éducation et de la Réussite de la province Sud au 20 49 71, par mail à des.bureau-ecoles@province-sud.nc ou via le site internet province-sud.nc.

LES DOCUMENTS À PRODUIRE

- Une copie du livret de famille
- Un justificatif de résidence (quittance de loyer, d'électricité, d'eau ou de téléphone)
- Un certificat de vaccinations à jour
- Un certificat de radiation de l'école quittée en cas de changement d'école

LES DATES DES VACANCES 2023

- Du 1^{er} au 16 avril inclus
- Du 3 au 18 juin inclus
- Du 5 au 20 août inclus
- Du 7 au 22 octobre inclus
- Fin de l'année scolaire : 15 décembre

10 MATINÉES DE FERMETURE

Les écoles maternelles et primaires sont fermées 10 mercredis dans l'année lors des conseils de cycle et des animations pédagogiques :

- 1^{er} mars
- 22 mars
- 26 avril
- 17 mai
- 28 juin
- 26 juillet
- 30 août
- 27 septembre
- 15 novembre
- 29 novembre



LES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

207 enfants en situation de handicap sont scolarisés dans les classes pour l'inclusion scolaire (CLIS) ou au sein de classes ordinaires.

Fournitures scolaires

La ville de Nouméa alloue une aide pour les fournitures des enfants handicapés :

- 5 400 F par enfant en situation de handicap pour les établissements non prioritaires
- 6 480 F par enfant en situation de handicap pour les établissements prioritaires.

LES ENFANTS À BESOINS PARTICULIERS

La ville de Nouméa soutient deux dispositifs (DESED et CLASSE) pour les élèves des classes maternelles et élémentaires en difficulté ou présentant des troubles du comportement.

DISPOSITIF D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ POUR ENFANTS EN DIFFICULTÉ (DESED)

Les problèmes de concentration ou d'écoute, ainsi que les difficultés relationnelles ou de communication avec les autres, sont souvent révélateurs d'un malaise chez l'enfant. Dès la maternelle, le DESED, qui compte des psychologues scolaires et des instituteurs spécialisés, peut être activé pour aider les enfants qui en ont besoin. La ville de Nouméa équipe les bureaux et subventionne l'achat de matériel.

CLASSE D'AIDE À LA SOCIALISATION ET À LA SCOLARISATION À DOMINANTE ÉDUCATIVE (CLASSE)

Le dispositif CLASSE permet d'accueillir des enfants présentant des troubles du comportement, en dehors de l'établissement et pendant une durée maximum de huit semaines. Encadré par des enseignants et des éducateurs spécialisés, ce dispositif est mis en place en concertation avec les familles afin de permettre à l'enfant de retrouver plus de sérénité à l'école. La ville de Nouméa fournit les locaux à Rivière-Salée.

47 ÉCOLES PUBLIQUES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

RIVIÈRE-SALÉE

Robert-Burck - 3, rue du Capitaine-Vidal	Tél. : 41 99 84	E	A
Marguerite-Arsapin - 1, rue Jean-Barthe	Tél. : 41 99 85	M E CLIS	A
Groupe scolaire :			
• Les Hibiscus - 1, rue du Docteur-Drayton	Tél. : 41 99 72	M	A
• Jacques-Trouillot - 15, rue Noëllat	Tél. : 41 99 56	E CLIS	A
Les Œillets - 1, rue Eugène-Mamelin	Tél. : 43 10 24	M	A
Les Roses - 9, rue de Beaune	Tél. : 41 99 36	M	A

NORMANDIE, 6^E KM, 7^E KM, TINA

Groupe scolaire :			
• Marie-Courtot - 234, rue Jacques-lékawé, 6 ^e Km	Tél. : 43 89 59	E	A
• Henriette-Gervolino - 18, rue des Camélias, 6 ^e Km	Tél. : 43 86 96	E	A
Les Iris - 4, rue des Camélias, 6 ^e Km	Tél. : 43 89 99	M	A
Adrienne-Lomont - 10 bis, rue du Maréchal-Lyautey, Normandie	Tél. : 43 67 27	M E	A
Serge-Laigle - 7, rue Georges-Lèques, Tina	Tél. : 43 15 23	M E	A

PRESQU'ÎLE DE DUCOS : TINDU, KAMÉRÉ, LOGICOOP

Edmond-Desbrosse - 6, rue Marcel-Pétron, Kaméré	Tél. : 28 10 07	M E	A
Les Orchidées - 3, rue Pierre-Issamatro, Logicoop	Tél. : 28 16 70	M	A
Gustave-Lods - 63, rue Varin, Logicoop	Tél. : 27 22 33	E CLIS	A
Daniel-Talon - 5, rue Pierre-Issamatro, Logicoop	Tél. : 27 34 44	E CLIS	A
Maurice-Fonrobert - 160, route de la Baie-des-Dames, Kaméré	Tél. : 23 61 19	M E	A

MAGENTA, AÉRODROME, HAUT-MAGENTA, PORTES-DE-FER, 4^E KM, OUÉMO

Mathilde-Broquet - 24, rue Pierre-Artigue, Magenta-Aérodrome	Tél. : 43 28 47	M E	A
Les Pervenches - 2, rue Pierre-Artigue, Magenta-Aérodrome	Tél. : 25 41 10	M	A
Christine-Boletti - 10, rue Charles-Steinmetz, Magenta-Aérodrome	Tél. : 25 45 66	E CLIS	A
Michel-Cacot - 231, rue Armand-Ohlen, Portes-de-Fer	Tél. : 25 42 35	E	A
Antoinette-Charbonneaux - 1, rue André-Rolly, Magenta	Tél. : 25 30 22	E	A
Les Pensées - 2, impasse des Pensées, Magenta	Tél. : 25 31 16	M	A
Albert-Perraud - 3, rue Henri-Baudœuf, Magenta-Aérodrome	Tél. : 24 06 24	E	A
Marie-Havet - 231, rue Arnold-Daly, Ouémo	Tél. : 25 43 74	M E	A
Michel-Amiot - 12, rue de Prony, Magenta	Tél. : 27 55 38	M E	A

FAUBOURG-BLANCHOT, VALLÉE-DES-COLONS

Groupe scolaire :			
• Paul-Boyer - 10, rue Bougainville, Faubourg-Blanchot	Tél. : 27 27 42	E	A
• Marguerite-Carlier - 14, rue Bougainville, Faubourg-Blanchot	Tél. : 27 37 70	M	A

Groupe scolaire :

- **Les Capucines** – 41, rue Taragnat, Vallée-des-Colons Tél. : 27 47 05 **M** A
- **Candide-Koch** – 33, rue Taragnat, Vallée-des-Colons Tél. : 28 36 74 **E** **CLIS** A

VALLÉE-DU-TIR, DONIAMBO, MONTRAVEL, MONTAGNE-COUPÉE

Groupe scolaire :

- **Le Petit Poucet** – 29, route des Deux-Vallées, Vallée-du-Tir Tél. : 27 41 12 **M** A
- **Céline-Teyssandier-de-Laubarède** – 6, rue Brisson, Vallée-du-Tir Tél. : 27 29 81 **E** **CLIS** C

Groupe scolaire :

- **Gustave-Mouchet** – 8, rue des Frères-Charpentier, Montravel Tél. : 28 59 05 **M** **E** A
- **Isidore-Noël** – 10, rue des Frères-Charpentier, Montravel Tél. : 28 58 65 **M** **E** A
- **François-Griscelli** – 21, rue Dumont-d'Urville, Vallée-du-Tir Tél. : 27 31 04 **M** **E** **CLIS** C

VALLÉE-DU-GÉNIE, ARTILLERIE, CENTRE-VILLE, QUARTIER-LATIN, NOUVILLE

- **Amélie-Cosnier** – 94, avenue James-Cook, Nouville Tél. : 27 23 94 **M** **E** A
- **Les Pétunias** – 3, rue Fernande-Leriché, Vallée-du-Génie Tél. : 27 57 92 **M** B
- **Suzanne-Russier** – 45, rue Olry, Vallée-du-Génie Tél. : 27 31 56 **E** A
- **Frédéric-Surleau** – 5, rue Frédéric-Surleau, Centre-ville Tél. : 27 20 27 **M** **E** A

VAL-PLAISANCE, N'GÉA, MOTOR POOL, TRIANON, ORPHELINAT, RECEIVING, BAIE-DES-CITRONS, ANSE-VATA

- **Charles-Bichon** – 82, avenue du Général-de-Gaulle, Orphelinat Tél. : 27 46 29 **E** A
- **Marguerite-Lefrançois** – 8, rue François-Écorchon, Orphelinat Tél. : 27 28 81 **M** A
- **Yvonne-Dupont** – 42, rue Paddon, Receiving Tél. : 26 24 88 **E** A
- **Les Frangipaniers** – 36, rue Marcel-Kollen, Receiving Tél. : 26 25 06 **M** A
- **Fernande-Leriché** – 13, rue Pierre-Sauvan, Anse-Vata Tél. : 26 22 01 **E** **CLIS** A
- **Les Lys** – 18, rue Blaise-Pascal, Anse-Vata Tél. : 26 49 83 **M** A
- **Ernest-Risbec** – 19, rue du Commandant-Rivière, Trianon Tél. : 26 19 76 **M** **E** **CLIS** A
- **Jean-Mermoud** – 19, rue Michel-Kauma, N'Géa Tél. : 26 91 59 **M** **E** A
- **Guy-Champmoreau** – 17, rue Pascal-Sihazé, N'Géa Tél. : 24 77 42 **M** **E** A

HORAIRES DES COURS

(susceptibles de changement à la demande des parents ou de l'APE, et avec l'accord de la mairie et de l'école)

A 7h45-11h15 et 13h-15h30 – mercredi, sortie à 10h45

B 7h30-11h et 13h30-16h – mercredi, sortie à 10h30

C 7h30-11h et 13h-15h30 – mercredi, sortie à 10h30

M Maternelles

E Élémentaires

CLIS Classes pour l'inclusion scolaire

LE SOUTIEN AUX ÉCOLES PRIVÉES CONVENTIONNÉES

La Ville apporte un soutien financier aux écoles privées conventionnées de la commune au travers d'une subvention de fonctionnement annuelle.

- **École primaire**
(maternelle et élémentaire)
Anne-Marie-Javouhey
5, rue Febvrier-Despointes
Vallée-du-Tir
Tél. : 27 44 09
- **École primaire**
(maternelle et élémentaire)
Saint-Joseph-de-Cluny
10, rue de Sébastopol, Centre-ville
Tél. : 27 20 44
- **École maternelle Bon-Pasteur**
7, rue Calmette, Vallée-du-Tir
Tél. : 28 25 64
- **École primaire**
(maternelle et élémentaire)
du Sacré-Cœur
15, boulevard Vauban, Centre-ville
Tél. : 27 34 85
- **École primaire**
(maternelle et élémentaire)
Saint-Jean-Baptiste
28, rue Auguste-Bénébig
Vallée-des-Colons
Tél. : 27 46 68





QUOTIDIEN DE L'ÉCOLIER

LA CANTINE

La caisse des écoles (établissement public de la ville de Nouméa) organise les cantines des écoles publiques maternelles et élémentaires. Chaque midi (sauf le mercredi), les cantines servent environ 6 700 repas aux élèves des écoles de Nouméa.

DÉROULÉ DU SERVICE

Deux services

Selon le nombre d'enfants déjeunant à la cantine, deux services peuvent être proposés à l'heure du déjeuner :

- **premier service** : déjeuner à partir de 11h15-11h30, suivi d'activités ludiques et de la sieste pour les plus petits.
- **deuxième service** : les enfants font des activités avant de déjeuner vers 12h-12h15.

Fin du temps de cantine à 12h45.

Des menus équilibrés

À chaque repas, le menu comprend quatre composantes : une entrée, un plat protidique, un plat d'accompagnement, un dessert.

Le menu est élaboré par une diététicienne.

Tri des déchets organiques

Depuis 2016, toutes les cantines ont été équipées de tables de tri. L'objectif est double : sensibiliser les enfants au tri des déchets biodégradables et lutter contre le gaspillage alimentaire.

En savoir plus avec le guide de la caisse des écoles de Nouméa (disponible sur le site noumea.nc)



HYGIÈNE ALIMENTAIRE

Comme le prestataire de repas, les cantines sont soumises à un agrément d'hygiène.

Des audits internes menés par la caisse des écoles et des inspections sanitaires de la direction des risques sanitaires (DRS) permettent de veiller au respect des bonnes pratiques d'hygiène et au maintien d'un niveau de qualité satisfaisant des cantines.

En cas d'anomalie constatée lors de ces contrôles ou en cas d'anomalie signalée par le personnel de cantine, lors des permanences à la caisse des écoles, des mesures correctives sont immédiatement prises.

Des formations sont organisées par le référent qualité, hygiène, sécurité des aliments de la caisse des écoles, chargé d'accompagner le personnel au quotidien.

Un personnel dédié

Les responsables d'office (cantiniers) et les agents d'office (aides-cantiniers) organisent les activités liées à la réception, au contrôle, à la mise en place, à la délivrance des repas aux enfants, ainsi qu'à l'entretien de la salle de repas et du mobilier.

Les surveillants animateurs périscolaires, reconnaissables à leur chasuble vichy en cantine, et gilet orange à l'extérieur, accueillent les enfants au moment du repas et les occupent par des activités ludiques avant et après le déjeuner.



46 CANTINES À NOUMÉA

- 1** cantine dans chaque école publique de la Ville
- 33** dans les écoles primaires publiques
- 13** dans les écoles maternelles publiques



479 EMPLOYÉS

- 46** responsables d'office (cantiniers)
- 61** agents d'office (aides-cantiniers)
- 372** surveillants animateurs périscolaires



6 600 REPAS SERVIS CHAQUE JOUR

Soit **plus de 900 000** de repas par an

DES ANIMATIONS THÉMATIQUES

Avant et après le repas, les enfants participent à des jeux et à des activités diverses et variées, manuelles ou sportives, coordonnés par les surveillants animateurs périscolaires.

Selon les écoles, divers intervenants extérieurs proposent également différentes activités tout au long de l'année. L'objectif est d'apporter des techniques visant à favoriser la prise de repas dans un environnement agréable.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Caisse des écoles
33, avenue Bonaparte
Rivière-Salée
Tél. : 27 07 85
E-mail : caissedesecoles@ville-noumea.nc

Ouvert du lundi au vendredi
de 7h30 à 15h.

**Cotisation annuelle
par famille : 500 F.
Paiement de la cantine par
prélèvement automatique
possible ainsi que par carte
bancaire.**



Tarification pour les enfants boursiers de la province Sud

Pour les enfants bénéficiant d'une bourse de la province Sud, il est demandé une participation des parents à hauteur de 100 F par repas.

Tarification pour les enfants bénéficiant de l'aide partielle de la Cafat

L'aide partielle relative aux frais de cantine accordée par le Fonds d'action sanitaire sociale et familiale de la Cafat ne couvrant pas la totalité des tarifs en vigueur, les parents doivent s'acquitter du complément des tarifs.

Tarification pour les enfants en situation de handicap ou bénéficiant d'un panier repas

Les enfants en situation de handicap bénéficient d'une réduction de 50 % des tarifs.

Les enfants autorisés à consommer un panier repas suite à la mise en place d'un Projet d'accueil individualisé (PAI) bénéficient d'une réduction de 50 % des tarifs.

La facturation de la cantine est réalisée après service fait.



LES TARIFS

Les tarifs mensuels par enfant (repas et encadrement des enfants) correspondent au nombre de jours de service de cantine prévu chaque mois, tout mois commencé étant dû en totalité. Tarifs de février à décembre 2023 :

- février : 10 000 F
- mars : 18 000 F
- avril : 8 000 F
- mai : 13 000 F
- juin : 10 000 F
- juillet : 16 000 F
- août : 10 000 F
- septembre : 17 000 F
- octobre : 10 000 F
- novembre : 17 000 F
- décembre : 9 000 F

Boursiers de la province Sud

- février : 1 000 F
- mars : 1 800 F
- avril : 800 F
- mai : 1 300 F
- juin : 1 000 F
- juillet : 1 600 F
- août : 1 000 F
- septembre : 1 700 F
- octobre : 1 000 F
- novembre : 1 700 F
- décembre : 900 F

LA GARDERIE

Pour faciliter la vie des familles, les écoles proposent un service de garderie en dehors des heures de classe.

ACTIVITÉS

Les surveillants animateurs périscolaires organisent des activités manuelles et des jeux.

Horaires

- Le matin (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi) de 6h45 jusqu'à la prise en charge par les enseignants
- Le soir (lundi, mardi, jeudi, vendredi) de la sortie des classes jusqu'à 17h30
- Le mercredi de la sortie des classes jusqu'à 11h45



150 PERSONNES

veillent au bon déroulement de ce service



+ DE 3 300

ÉCOLIERS
ont utilisé ce service en 2022



LES TARIFS

Les tarifs mensuels par enfant correspondent au nombre de jours de service de garderie prévu chaque mois, tout mois commencé étant dû en totalité. Tarifs de février à décembre 2023 :

- février : 4 800 F
- mars : 8 400 F
- avril : 3 600 F
- mai : 6 800 F
- juin : 4 400 F
- juillet : 7 600 F
- août : 4 800 F
- septembre : 8 000 F
- octobre : 4 800 F
- novembre : 7 600 F
- décembre : 4 400 F



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Caisse des écoles
33, avenue Bonaparte
Rivière-Salée
Tél. : 27 07 85
E-mail : caissedesecoles@ville-noumea.nc
Ouvert du lundi au vendredi, de 7h30 à 15h.

La facturation de la garderie est réalisée après service fait.

L'ACCOMPAGNEMENT PÉRISCOLAIRE

L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

La ville de Nouméa, dans le cadre du contrat d'agglomération, et la province Sud, dans le cadre du contrat de développement, financent l'accompagnement à la scolarité.

Cette action périscolaire propose aux élèves les plus fragiles des conditions de réussite scolaire par des activités d'éveil culturel, artistique, sportif et environnemental, pour susciter leur motivation et renforcer leur autonomie.

Cette action concernera en 2023 environ 200 élèves du CP au CM2, de dix écoles : Guy-Champmoreau, Antoinette-Charbonneaux, Amélie-Cosnier, Edmond-Desbrosse, Maurice-Fonrobert, Gustave-Lods, Adrienne-Lomont, Albert-Perraud, Daniel-Talon et le groupe scolaire Noël-Mouchet.

Les élèves seront choisis sur proposition de l'équipe éducative, en concertation avec les éducateurs « prévention du décrochage scolaire dans le primaire » de la direction de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse (DPJ EJ).

L'accompagnement se déroulera du 17 avril au 30 novembre, de 15h30 à 17h30 (lundi, mardi, jeudi et vendredi).



Dispositif gratuit. Renseignements auprès de la direction de l'école.

L'ÉTUDE SURVEILLÉE

Après les cours, de 15h40 à 16h40, certaines écoles primaires organisent une aide aux leçons avec les instituteurs. Elle se déroule dans des salles de classe mises à disposition par la mairie, avec 20 enfants maximum.



Le tarif est de 8 000 F maximum par enfant, par période de 7 semaines.



Renseignements auprès de l'enseignant de votre enfant.



LA SÉCURITÉ À L'ÉCOLE

La sécurité à l'école est une des priorités de la ville de Nouméa. C'est pourquoi différents dispositifs destinés à protéger les élèves et à favoriser l'apprentissage de comportements sécuritaires et citoyens sont mis en place.

L'ÉDUCATION ROUTIÈRE

La ville de Nouméa a réhabilité et mis en place des pistes destinées à la pratique de l'éducation routière, qui fait partie des enseignements obligatoires.

- Des pistes ont été tracées à l'école Les Pervenches, à l'école Jacques-Trouillot, à l'école Les Œillets, à l'école Marguerite-Carlier, à l'école Les Orchidées et à l'école Le Petit Poucet, et des pistes mutualisées ont été créées entre les écoles Antoinette-Charbonneaux et Les Pensées, et entre les écoles Gustave-Mouchet et Isidore-Noëll.
- Une piste reliant les écoles Marie-Courtot et Henriette-Gervolino a été aménagée.
- Une piste publique a été tracée au skatepark de Kaméré et peut être utilisée par l'école Edmond-Desbrosse.

LES AUXILIAIRES DE PROXIMITÉ

42 auxiliaires de proximité, mis à disposition par la province Sud, sont présents dans les différents quartiers de la ville.

Ils bénéficient d'une formation à l'école de police de Normandie et sont ensuite encadrés par les policiers municipaux. Ils assurent une présence sur le terrain, en particulier autour des établissements scolaires, par équipes de deux ou trois. Ils signalent tous les faits de trouble à l'ordre public, renseignent la population et portent assistance aux personnes en difficulté.

LES RÉGULATEURS SCOLAIRES

La mairie finance, en lien avec l'association ACTIVE, 28 régulateurs scolaires pour permettre aux écoliers et à leurs parents une traversée en toute sécurité aux abords des écoles. Ces régulateurs sont équipés d'une chasuble jaune fluo, d'une pancarte et d'un sifflet.

Ils reçoivent une formation de la police municipale chargée de les encadrer sur le terrain.

DES EXERCICES INCENDIE RÉGULIERS

Le comité territorial de sécurité du gouvernement vérifie régulièrement la sécurité des 47 écoles de Nouméa. Les exercices d'évacuation effectués sous la responsabilité des directeurs permettent aux établissements d'appliquer les procédures. Ponctuellement, des exercices sont organisés avec les pompiers.

LUTTE CONTRE LES TAGS

La Ville engage une action auprès des élèves de cycle 3 afin de les sensibiliser à la protection de leur patrimoine et à la lutte contre les tags. Ce dispositif s'appuie sur un accompagnement en classe avec la présentation d'un film en stop-motion intitulé *Wouaf tag*, réalisé par les conseillers municipaux juniors de la mandature 2018-2019, ainsi que sur une animation spécifique des équipes municipales en lien avec les écoles sélectionnées.

LES ACTIVITÉS DURANT LE TEMPS SCOLAIRE

Prendre goût à la lecture, découvrir les secrets de l'histoire de Nouméa et les différentes cultures de la Nouvelle-Calédonie, voir des classiques au cinéma, s'initier à l'art ou au sport : la ville de Nouméa propose une multitude d'activités.

L'Art-bus

Il se déplace dans les écoles élémentaires et dans les quartiers pour sensibiliser les petits Nouméens à l'art. D'avril à juin 2023, une découverte de l'exposition « L'homme, ce jardinier » sera proposée. À partir du mois de juillet, et jusqu'au mois d'octobre, la nouvelle exposition « J'habite » sera à disposition du jeune public.

Le musée de la Seconde Guerre mondiale et le musée de la ville

Proposent gratuitement des visites guidées ou libres, et des ateliers adaptés à chaque niveau scolaire.

Le centre d'Art

Il propose gratuitement des visites d'expositions autour des arts visuels et arts appliqués pour les écoles primaires, ainsi que pour les collèges et lycées.

La Maison Higginson

Elle accueille, pour des visites libres ou guidées lors de ses expositions, les écoles maternelles et primaires, ainsi que les collèges et lycées.

Les médiathèques de Rivière-Salée et de la Presqu'île

proposent :

- **pour les classes maternelles et élémentaires :** des visites libres ou ludiques,
- **pour les collégiens et lycéens :** des animations, des séances de contes, des prêts de malles à thèmes composées de livres, de jeux, d'expositions et de CD.

Les initiations sportives (escalade et gymnastique)

Subventionnées par la ville de Nouméa.

La pépinière municipale

La mairie organise des visites pédagogiques de la pépinière municipale pour les élèves de CM2. Pendant la visite guidée parmi les plantes de la pépinière, les enfants sont sensibilisés aux problématiques de l'environnement urbain et territorial relatives à la préservation des espèces endémiques (forêt sèche), à la restauration d'espaces verts et à l'adoption d'un comportement responsable et écocitoyen. Ces visites permettent également de découvrir le rôle et l'intérêt d'une pépinière, ainsi que le métier de pépiniériste. Dépôtage, rempotage et manipulations diverses des végétaux sont aussi inscrits au programme.

La maison de la Biodiversité

Au cœur du parc urbain de Sainte-Marie, elle accueille, les premiers mardis et jeudis du mois, de 8h30 à 10h30, une visite scolaire à la découverte des écosystèmes nouméens. Cette visite se déroule en salle (supports pédagogiques, outils d'observation, casques de réalité virtuelle...) et en plein air (immersion guidée au cœur de la mangrove de Ouémo), par demi-groupe.

Jardins potagers

Depuis 2015, une quarantaine d'écoles ont été équipées d'un espace permettant la plantation de fruits et de légumes. En complément, des récupérateurs d'eau ont également été installés pour mieux gérer la ressource en eau à l'école.

Cette initiative a pour objectif de sensibiliser les élèves à leur environnement, aux activités de jardinage, et de les familiariser aux différentes plantes potagères ou ornementales. Cette action contribue à développer l'agriculture urbaine souhaitée par la Ville et permet aux écoles de participer à l'embellissement des établissements.

Découverte de la mairie

Durant l'année scolaire, afin de mieux comprendre le fonctionnement de l'hôtel de ville et de ses différents services (état civil, archives, etc.), des visites sont organisées pour les scolaires.



ACTIVITÉS ET LOISIRS

LE CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR

74 conseillers juniors, issus des écoles primaires publiques et privées de la ville de Nouméa, ont été élus pour deux ans le 5 mai 2022. Ils mèneront à bien leurs projets jusqu'à la fin de l'année 2023.

VOUS AVEZ DIT CMJ ?

Il permet aux enfants d'exprimer leurs idées, d'étudier des projets et de les réaliser. C'est une façon d'apprendre à exercer sa citoyenneté, à partager des droits et des devoirs, en étant utile à la commune.

Le CMJ permet d'associer les jeunes aux questions qui les concernent et de les initier à la démocratie.



THÈMES DE LA CAMPAGNE 2022-2023

Quatre commissions sont élues pour travailler aux projets votés en séance plénière :

Bien-être à l'école

- Distribuer des jeux innovants
- Sensibiliser au goûter équilibré

Sécurité et cadre de vie

- Créer un jeu vidéo pour favoriser l'égalité filles-garçons
- Défendre la cause animale

Culture et solidarité

- Réaliser des colis solidaires pour les plus démunis
- Assurer l'accueil de l'exposition « Mon école, son histoire » au musée de la ville

Environnement

- Organiser une plantation dans les écoles
- Intégrer les ateliers WATTY en faveur de la transition énergétique



Plus d'infos sur le CMJ sur
noumea.nc/noumea-ci-toyenne/conseil-municipal-junior

LA MAISON DE LA FAMILLE

La maison de la Famille est un espace d'accueil, d'écoute, d'accompagnement et de soutien à la parentalité. Elle est ouverte gratuitement aux futurs parents, parents, grands-parents, enfants et adolescents. Cet espace accueille également les professionnels et les associations œuvrant auprès de la jeunesse et des familles.

LES ANIMATIONS HEBDOMADAIRES

[Entrée libre]

BOUGEOTHÈQUE

Espace de motricité aménagé pour les enfants âgés de 0 à 23 mois, dans lequel ils sont libres de leurs mouvements.



Lundi de 13h à 16h30
Mercredi de 9h à 11h30
Vendredi de 9h à 11h30
et de 13h30 à 17h
Samedi de 9h à 12h (sauf
dernier samedi du mois)
Mercredi de 13h30 à 17h,
(uniquement durant
les vacances scolaires)

ESPACE ADOS

Espace réservé aux adolescents à partir de 11 ans, offrant un lieu d'accueil, d'écoute, d'échange, et proposant des actions de prévention ainsi que des activités ludiques.



Mercredi de 13h30 à 17h
pendant les périodes
 scolaires

LUDOTHÈQUE POUR TOUS

Espace dédié aux jeux et aux jouets où enfants et parents peuvent s'amuser ensemble et rencontrer d'autres familles.



Mercredi de 9h à 11h30
Vendredi de 9h à 11h30
et de 13h30 à 17h
Samedi de 9h à 12h (sauf
dernier samedi du mois)
Mercredi de 13h30 à 17h,
(uniquement durant
les vacances scolaires)



NOUVEAU

RENCONTRE « THÉ PARENTS »

Un moment, organisé lors des matinées pédagogiques et des conseils de cycle, dédié aux parents et futurs parents. Le «Thé parents» est un temps convivial où les parents peuvent partager leurs expériences, leurs préoccupations, leurs questionnements... C'est un moment où on peut échanger des idées, s'apporter mutuellement, être écouté, rassuré...



**Mercredis pédagogiques
(dates en page 12)**



Entrée libre

ATELIER « PETITE ENFANCE »

Dédié aux enfants âgés de 1 à 3 ans accompagnés d'un parent (père, mère, grands-parents, tante, oncle...). Ces ateliers permettent de partager un moment privilégié entre enfants et parents, c'est aussi l'occasion pour les enfants de découvrir, d'observer, d'expérimenter, toujours sous le regard de leurs parents.



**Le deuxième mercredi
du mois de 9h à 11h**



Entrée libre

SOIRÉE PARENTS D'ADOS

Pour partager un moment privilégié avec son adolescent âgé de 11 à 16 ans autour d'ateliers pratiques.



Judi de 18h à 20h

- **Judi 20 avril** : atelier réalisation de recettes économiques
- **Judi 29 juin** : atelier confection de cosmétiques maison
- **Judi 31 août** : atelier lactofermentation des légumes
- **Judi 16 novembre** : atelier photo, capture de l'instant et confection de cadre photo

ATELIER ARTS VIVANTS

Atelier d'expression, avec un professionnel des arts de la scène, pour développer ses habiletés sociales et son bien-être.



Mercredi de 14h à 16h :

- **1^{er} mars** : j'apprends à prendre soin de mon corps
- **3 mai** : j'apprends à prendre confiance en moi
- **5 juillet** : j'apprends ce qu'est la diversité culturelle

LES ANIMATIONS

[Entrée libre]

- **2 août** : j'apprends à connaître l'autre
- **6 septembre** : j'apprends à aller vers les autres
- **4 octobre** : j'apprends à partager avec les autres
- **6 décembre** : j'apprends à préserver mon environnement

ATELIER D'ART THÉRAPIE

Temps de création et d'expression pour adolescents avec une art thérapeute.



Mercredi de 14h à 16h

- **15 mars** : j'apprends à prendre soin de mon corps
- **19 avril** : j'apprends à me connaître
- **17 mai** : j'apprends à prendre confiance en moi
- **21 juin** : j'apprends à communiquer
- **19 juillet** : j'apprends ce qu'est la diversité culturelle
- **23 août** : j'apprends à connaître l'autre
- **20 septembre** : j'apprends à aller vers les autres
- **15 novembre** : j'apprends à préserver mon environnement

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FAMILLES

Organisée par le Centre communal d'action sociale (CCAS), une journée de partage, d'échange et de mise en lumière de l'importance des liens familiaux autour d'activités.



Samedi 27 mai



Plus d'infos un mois avant sur noumea.nc

ACTIVITÉS MANUELLES

Des activités manuelles (peinture, perles, bricolage, mandalas, dessin libre...) proposées aux ados les mercredis après-midis.



Mercredi de 14h à 16h

- **8 mars**
- **10 mai**
- **8 novembre**
- **13 décembre**



LES ANIMATIONS

[Entrée libre]

ACTIVITÉS ET SORTIES INTERGÉNÉRATIONNELLES

Chaque dernier mercredi du mois, les adolescents volontaires partagent une activité ou une sortie avec des personnes âgées ou en situation de handicap.



Mercredi de 14h à 16h

- 29 mars
- 26 avril
- 31 mai
- 28 juin
- 26 juillet
- 30 août
- 27 septembre
- 25 octobre
- 29 novembre

SAMEDI « TRANSMISSION DES SAVOIRS »

Atelier ludique sur le partage des savoir-faire entre générations.



Samedi de 9h à 11h30

- 11 mars : les jeux de cartes/ tarot
- 13 mai : la couture simple et pratique
- 9 septembre : le tressage
- 9 décembre : la fabrication d'accessoires de beauté

SAMEDIS CONTÉS

Rendez-vous avec l'imaginaire grâce à une sélection d'histoires, à partir de différents supports. Ces histoires sont racontées, chantées, chuchotées, animées... Ces animations favorisent les interactions avec l'adulte, le développement du langage, du vocabulaire et de l'imaginaire. À partir de 4 ans.



Samedi de de 9h à 11h30

- 22 avril
- 19 août

NOUVEAU

VENDREDIS CONTÉS

Rendez-vous avec l'imaginaire grâce à une sélection d'histoires racontées, chantées, chuchotées, animées, à partir de différents supports. Ces animations favorisent les interactions de l'enfant avec l'adulte, le développement du langage, du vocabulaire et de l'imaginaire. Entrée libre et gratuite, à partir de 4 ans.



Vendredi de 17h45 à 18h45

- 23 juin
- 17 novembre

LES ANIMATIONS

[Entrée libre]

SAMEDI DÉCOUVERTES

Journées festives thématiques avec des ateliers et des animations pour toute la famille.



Dernier samedi du mois de 9h à 12h et de 13h à 16h

- **25 mars** : jeux d'hier et jeux d'aujourd'hui
- **29 avril** : troc ou don libre en famille
- **27 mai** : journée internationale des familles
- **24 juin** : bricolage en famille
- **29 juillet** : cuisine en famille
- **26 août** : les arts de rue en famille
- **30 septembre** : à la découverte des plantes de chez nous
- **28 octobre** : tournoi interquartiers
- **25 novembre** : recycler et surcyclier en famille

D'autres animations et ateliers sont organisés tout au long de l'année. Programme détaillé disponible sur place ou sur noumea.nc



MAISON DE LA FAMILLE, PÔLE DE SERVICES PUBLICS

7, rue Eugène-Levesque
Rivière-Salée
Tél. : 46 63 71
E-mail : maisondefamille@ville-noumea.nc
Site web : noumea.nc/mdf

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h,
le samedi de 9h à 12h,
le dernier samedi du mois
de 9h à 12h et de 13h à 16h.

ATELIER « ENFANTS-PARENTS »

Dédié aux enfants âgés de 4 à 8 ans accompagnés d'un parent (père, mère, grands-parents, tante, oncle...). Ces ateliers visent à répondre aux besoins de bouger, de découvrir, d'expérimenter et d'apprendre du jeune enfant.



Pendant les vacances scolaires, le jeudi de 9h30 à 11h30

LES ESPACES MUNICIPAUX

Des activités de loisirs gratuites sont proposées pour tous, du lundi au vendredi, de 8h à 19h et le samedi de 8h à 17h, suivant un programme d'animations trimestriel à disposition dans chacun des six espaces municipaux de la ville (Vallée-du-Tir, Tuband, Montravel, Magenta, Rivière-Salée et Tindu).

VILLAGES D'ANIMATIONS

Chaque espace municipal organise un village d'animations pour les enfants, à partir de 8 ans, tous les jours après l'école à partir de 15h30 (jeux de société, apprentissage du ukulélé, atelier confection de jardinière, tressage, atelier numérique...) Des soirées sont proposées tous les jeudis jusqu'à 21h.



Renseignements et inscription (obligatoire et assortie d'une autorisation parentale) auprès des espaces municipaux.

ACTIVITÉS POUR TOUS

Des activités diverses co-construites avec les habitants, sont consacrées à des initiations culturelles, artistiques, des ateliers numériques, des ateliers recyclage, zéro déchet, etc.

- **Accès libre :** durant les horaires d'ouverture des espaces municipaux, le public a accès à des jeux de société, et il peut participer à des temps d'échanges et de discussions libres.

Il peut également se rendre dans les espaces numériques (sous réserve d'un accord parental pour les mineurs).

- **Des événements interquartiers** sont également proposés : Nouméa Plage, carnaval, Journée des droits de l'enfant, journée portes ouvertes des espaces municipaux, Nouméa fête ses quartiers, projection de films, concerts en quartier, marchés de proximité, etc.



Renseignements au service Vie de la cité et dans les espaces municipaux
Tél. : 27 07 02

ACCÈS AU NUMÉRIQUE ET À INTERNET

Des espaces numériques sont ouverts à tous dans les différents quartiers de Nouméa.

Ateliers en accès libre, avec accompagnement possible de l'animateur (atelier à la demande)

- Démarches administratives en ligne.
- Découverte et initiation : informatique, bureautique, tablettes et applications mobiles.
- Création loisirs multimédias : création graphique, montage vidéo et techniques audiovisuelles, musique assistée par ordinateur, jeux, etc.

Où ?

- Dans les espaces municipaux de Rivière-Salée, Tindu, Montravel, Vallée-du-Tir, Magenta et Tuband.
- Dans les médiathèques municipales de Rivière-Salée et de la Presqu'île de Ducos.
- Dans le Proxibus qui propose, du lundi au jeudi de 15h30 à 17h, un espace public numérique mobile (les jeunes de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte) : le lundi à Kaméré, le mardi à Magenta, le mercredi à Petite Normandie, le jeudi au 6^e Km et le vendredi à Nouville.



LES MÉDIATHÈQUES

Médiathèque municipale de la Presqu'île

12 000 documents à consulter sur place ou à emprunter : livres (romans, bandes dessinées, etc.), magazines, DVD (films pour toute la famille) et CD (musiques locales, actuelles et jeunesse).

Cette médiathèque est particulièrement destinée au public jeune (enfants, adolescents et jeunes adultes), avec un fonds particulier : le fonds Pacifique.

Des animations gratuites, sans ou sur inscription, sont proposées plusieurs fois par semaine à partir du mois d'avril.



Ouvert les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 13h à 17h30, le samedi de 9h à 12h30
3, rue Marcel-Pétron, Kaméré
Tél. : 25 19 33

Une carte d'abonné unique est valable pour les deux médiathèques municipales. Elle est délivrée gratuitement et donne droit à l'emprunt de livres, de magazines, de CD et de DVD ainsi qu'à l'accès aux ressources numériques (cours en ligne, presse, livres...).

Programme des animations jeunesse sur noumea.nc ou sur la page Facebook : [Nouméa ma ville](https://www.facebook.com/NoumeaMaVille)

Pour consulter le catalogue en ligne, les abonnés sont invités à se connecter sur : webmediatheques.noumea.nc.

Médiathèque municipale de Rivière-Salée

45 000 ouvrages, CD, DVD et revues à consulter sur place ou à emprunter. Des animations gratuites, sans ou sur inscription, sont proposées plusieurs fois par semaine à partir du mois d'avril.



Ouvert le mardi et le vendredi de 13h30 à 17h30, le mercredi de 10h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
4, rue Raphaël-Ménard,
CC de Rivière-Salée
Tél. : 41 54 02

STRUCTURES CULTURELLES, ARTISTIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

Après l'école, les jeunes Nouméens n'ont que l'embarras du choix dans le domaine des activités culturelles et artistiques.

Les maisons de musique

Des salles destinées aux groupes de musique dans les différents quartiers de Nouméa proposent des créneaux de répétition tout au long de l'année.



Renseignements au centre d'Art ou auprès des animateurs dans les maisons de musique, entre 18h et 22h
Tél. : 25 07 50

Musée de la Ville

Des supports pédagogiques sont à disposition des 8-14 ans pour l'exposition sur la Première Guerre mondiale, les « Chroniques calédoniennes » et le jardin botanique du musée.



Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h
Place des Cocotiers, à l'angle de l'avenue du Maréchal-Foch et de la rue Jean-Jaurès
Tél. : 26 28 05
musees.noumea.nc

Maison Higginson

Lieu d'expositions dans un bâtiment historique, ouvert du mercredi au samedi de 12h à 17h30 lors des expositions.



5-7, rue de Sébastopol, Centre-ville
Tél. : 24 84 17 ou 23 26 50

Musée de la Seconde Guerre mondiale

Des tablettes numériques avec une application « Mésoaventures de guerre » sont mises gratuitement à la disposition du jeune public.



Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h
14, avenue Paul-Doumer
Tél. : 27 48 70
musees.noumea.nc

Maison Célières - Foyer des Calédoniens

L'entrée et la visite des lieux sont libres et gratuites. Des visites guidées payantes sont proposées par l'Association Témoignage d'un Passé (ATUP).



Ouvert du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h et le samedi de 8h30 à 11h30
21, route du Port-Despointes Faubourg-Blanchot
Tél. : 77 83 73

Maison de la Parole

Nouvelle structure culturelle dédiée à la parole sous toutes ses formes. Lieu de rencontre et de médiations, cette maison accueille des ateliers, des résidences d'artistes, des stages et des animations tout au long de l'année.



**39, rue du Prieuré
Sainte-Marie**
Tél. : 28 97 56 ou 23 26 50

Music'Lab

Un espace de médiation culturelle dédié à la musique, en partenariat notamment avec le Conservatoire de musique et de danse de la Nouvelle-Calédonie. Ateliers, rencontres, médiations tout au long de l'année.



**51, rue Edouard-Unger,
Vallée-du-Tir**
Tél. : 27 98 35 ou 23 26 50

Les Ateliers du Faubourg

Durant l'année et à chaque période de vacances scolaires, des activités et des stages d'arts vivants, d'arts visuels et de musique sont organisés par des intervenants artistiques aux Ateliers du Faubourg.



**1, rue de Soissons
Faubourg-Blanchot**
**Renseignements au 25 07 50
ou sur noumea.nc**
**Journée portes ouvertes le
samedi 18 février de 9h à 12h**

La maison de la Biodiversité

Située au cœur du parc urbain de Sainte-Marie, la maison de la Biodiversité est dédiée à la sensibilisation à l'environnement, à la découverte et au respect des écosystèmes. Elle propose ateliers, animations et espace de détente pour toute la famille. Du mardi au dimanche, profitez d'ateliers pédagogiques gratuits sur différentes thématiques : écosystèmes, mangrove, eau, énergie...



**Ouvert du mardi au vendredi
de 9h à 17h et le week-end
de 9h à 12h et de 13h à 17h**
Tél. : 45 32 43

Le Rex Nouméa

Espace socioculturel municipal géré par l'Adamic, il propose de nombreuses activités (danse, théâtre, vidéo, multimédia, etc.) à partir de 12 ans. Les activités sont gratuites pour les adhérents (coût annuel de l'adhésion : 1 000 F).

Il gère également le dispositif « Chèque Culture » qui permet aux 12-26 ans de bénéficier de 4 places de sortie culturelle par an.



**Ouvert les mardi, jeudi et
vendredi de 16h à 19h, les
mercredi et samedi de 11h à
19h, et durant les vacances
scolaires du mardi au samedi
de 10h à 18h**
27, avenue de la Victoire
Tél. : 28 26 29

lerex-noumea.nc

Facebook : [Le Rex Nouméa](#)

SPORT ET LOISIRS DE PLEIN AIR

Initiation à diverses pratiques sportives dans les structures municipales : parcs de jeux, apprentissage de la natation dans les piscines municipales...

SPORT ACTION

Sport Action est un programme sportif ludique, gratuit et accessible à tous à partir de 8 ans, dans tous les quartiers de Nouméa, de mi-février à fin novembre.

Initié par la ville de Nouméa, ce dispositif s'inscrit dans une démarche éducative de découverte afin d'encourager vos enfants à apprendre, s'enrichir et partager.

Les inscriptions se font auprès des éducateurs sportifs.

Pour participer aux activités des différents volets du programme, il faut obligatoirement être inscrit à Sport Action Hebdo. Certaines activités sont ouvertes à tous et aux familles. Les activités sportives sont encadrées et dispensées par une équipe diplômée.

Le guide Sport Action est disponible auprès du service municipal des sports de la ville de Nouméa ou en téléchargement sur noumea.nc.



LOISIRS DE PROXIMITÉ

Le skatepark Fabrice-Harbulot de Sainte-Marie

Un circuit de pumptrack fixe de 185 mètres est notamment à la disposition des amateurs de glisse (VTT, trottinette, skateboard, etc.).

En libre accès du lundi au dimanche, de 9h à 11h30 et de 13h à 18h d'avril à septembre, de 9h à 11h30 et de 14h à 19h d'octobre à mars.

Les skateparks de Tina et de Kaméré

L'accès aux skateparks est interdit aux enfants âgés de moins de 8 ans, sauf dans le cadre d'activités encadrées par un moniteur diplômé.

Ouverts au public du lundi au dimanche, de 8h à 18h d'avril à septembre, de 8h à 19h d'octobre à mars.



Workout

Des agrès sportifs de plein air sont à disposition sur la promenade Pierre-Vernier, au parc urbain de Sainte-Marie, à Rivière-Salée, à Tindu, au 6^e Km, sur la plaine de Sainte-Marie (le long de la piste cyclable), à la Vallée-du-Tir (complexe sportif Maurice-Sotirio), à Motor Pool (à côté du complexe sportif Pierre-Goyetche), au Faubourg-Blanchot, à Normandie, à la plage de Magenta, sur la plaine de jeux de Ouémo et à Logi-coop (à côté du parc de jeux Suzette-Tessier).

LES PARCS

Le parc Georges-Brunelet

Au Receiving, ouvert de 7h à 18h du 1^{er} avril au 31 octobre, de 7h à 19h du 1^{er} novembre au 31 mars.

Le parc de Rivière-Salée

Ouvert de 8h à 18h du 1^{er} avril au 31 octobre, de 8h à 19h du 1^{er} novembre au 31 mars.

Le parc urbain de Sainte-Marie

Workout, aires de jeux, table de teq-ball, dispositif pour slackline, passerelle vers la mangrove de Ouémo...

Les parcs de jeux

31 parcs de jeux sont implantés dans les différents quartiers de la ville. Plusieurs parcs sont équipés de structures de jeux accessibles aux enfants à mobilité réduite.

Ouvert de 8h à 18h du 1^{er} avril au 31 octobre, de 8h à 19h du 1^{er} novembre au 31 mars.

LES PISCINES

Le centre aquatique de Nouméa

Nage libre, toboggan, pentagliss, vague statique, espace ludique, etc. Cours collectifs et cours de bébés nageurs.



Tarifs : 450 F/adulte et plus de 14 ans, 300 F/enfant de moins de 14 ans, plus de 60 ans, titulaire Rex pass et étudiant UNC et gratuit pour les personnes en situation de handicap et les enfants de moins de 3 ans.

Abonnement annuel : 18 000 F (étudiant UNC, enfant de moins de 14 ans, titulaire Rex pass : 12 000 F)

Abonnement mensuel : 4 000 F (étudiant UNC, enfant de moins de 14 ans, titulaire Rex pass : 3 000 F)

En complément du tarif d'entrée : session toboggan ½ journée : 600 F, session vague statique de 30 min : 800 F



Horaires d'ouverture sur noumea.nc

(fermeture annuelle : du 19 juin au 30 juillet)

14, rue de Prony

Magenta

Tél. : 27 86 34

La piscine Henri-Daly de Rivière-Salée



Tarifs : 450 F/adulte et plus de 14 ans, 300 F/enfant de moins de 14 ans, plus de 60 ans, titulaire Rex pass et étudiant UNC et gratuit pour les personnes en situation de handicap et les enfants de moins de 3 ans.

Abonnement annuel :
18 000 F (étudiant UNC, enfant de moins de 14 ans, titulaire Rex pass : 12 000 F)

Abonnement mensuel :
4 000 F (étudiant UNC, enfant de moins de 14 ans, titulaire Rex pass : 3 000 F)



Horaires d'ouverture sur noumea.nc 46, avenue Bonaparte, Rivière-Salée fermeture annuelle 19 juin au 3 septembre

PASS FAMILLE

Le Pass Famille est gratuit et permet d'accéder aux trois piscines municipales à des tarifs préférentiels. le formulaire de pré-inscription est à retirer sur place ou téléchargeable sur le site internet de la ville noumea.nc.



La piscine Jacques-Mouren du Ouen Toro

Nage libre, cours collectifs, cours individuels et cours de bébés nageurs.



Tarifs : 450 F/adulte et plus de 14 ans, 300 F/enfant de moins de 14 ans, plus de 60 ans, titulaire Rex pass et étudiant UNC et gratuit pour les personnes en situation de handicap et les enfants de moins de 3 ans.

Abonnement annuel :
18 000 F (étudiant UNC, enfant de moins de 14 ans, titulaire Rex pass : 12 000 F)

Abonnement mensuel :
4 000 F (étudiant UNC, enfant de moins de 14 ans, titulaire Rex pass : 3 000 F)



Horaires d'ouverture sur noumea.nc (fermeture annuelle : du 31 juillet au 3 septembre) 144, promenade Roger-Laroque

L'AIDE AUX VACANCES

L'aide aux vacances du Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Nouméa est destinée aux Nouméens âgés de 3 à 17 ans qui ne sont pas boursiers.

L'aide est délivrée sous la forme de 8 bons nominatifs de 4 000 F, soit 32 000 F par enfant, valables toute l'année. Les bons peuvent être utilisés dans les centres de vacances et de loisirs autorisés par la province Sud. Les aides sont accordées selon les critères de ressources des parents et sur présentation du justificatif du centre de vacances et de loisirs pour le renouvellement de la demande.

Le dossier de demande peut être retiré sur le site de la ville noumea.nc, par mail à mairie.ccas@ville-noumea.nc, à l'accueil du CCAS au 20, rue du Général-Gallieni ou à bord du Proxibus.



Renseignements auprès du Centre communal d'action sociale de Nouméa (CCAS) au 27 07 86 ou sur noumea.nc

SOUTIEN AUX CENTRE DE VACANCES ET DE LOISIRS

Cette aide est distribuée sous forme de subvention aux centres de vacances et de loisirs, agréés par la province Sud, et ayant répondu à l'appel à projets lancé par la Ville. Cette aide permet aux centres de vacances et de loisirs d'imaginer, de proposer et de réaliser des projets d'activités à l'attention des enfants et des jeunes, pendant les vacances scolaires.

L'AIDE AUX MERCREDIS LOISIRS

Cette aide est destinée aux jeunes Nouméens âgés de 3 à 12 ans, inscrits dans les espaces municipaux et, en priorité, boursiers.

Elle permet l'accès à des centres de loisirs les mercredis après-midis et les mercredis pédagogiques.



**Renseignements auprès du service Vie de la Cité ou dans les espaces municipaux
Tél. : 27 07 02**



ÉVÉNEMENTS ET SORTIES

ÉVÉNEMENTS RÉGULIERS

Dimanche en mode doux

Chaque deuxième dimanche du mois, place des Cocotiers, les voies sont réservées aux vélos, trottinettes, rollers, etc.

Écran géant

Trois rendez-vous dans l'année, au parc urbain de Sainte-Marie, à 19h, pour découvrir, en plein air une œuvre filmée.

Live au parc

Le deuxième dimanche du mois, un concert gratuit est proposé sur le deck du parc urbain de Sainte-Marie, à 17h l'été et à 16h durant la saison fraîche.



Renseignements une semaine avant sur noumea.nc ou sur la page Facebook: [Nouméa ma ville](#)

Et si on partageait ?

La médiathèque municipale de Rivière-Salée organise, un jeudi par mois, l'animation « Et si on partageait ? » destinée au public en situation de handicap, avec des lectures et des spectacles.



Renseignements au 41 54 02



Le centre d'Art et les deux médiathèques municipales proposent, tout au long de l'année, des spectacles jeune public ou tout public.



Agenda des événements et des spectacles sur noumea.nc ou sur la page Facebook [Nouméa ma ville](#)

RENDEZ-VOUS FESTIFS

Faites du sport

Pour faire découvrir au public toutes les disciplines qu'il est possible de pratiquer à Nouméa, la Ville et ses partenaires associatifs organisent une journée 100% sport, le samedi 25 février de 9h à 15h.

Journée portes ouvertes des espaces municipaux

À l'occasion de la reprise des activités dans le cadre de la rentrée, une journée récréative est organisée dans chacun des six espaces municipaux de la ville de Nouméa. Les objectifs : rassembler les habitants et présenter les animations proposées dans les espaces municipaux.



Samedi 11 mars dans les espaces municipaux de Tindu, Tuband, Rivière-Salée, Magenta, Montravel et Vallée-du-Tir

Fête de la Musique

Chaque année, Nouméa fête la musique dans différents lieux de la ville.

Anniversaire de Nouméa

Un lâcher de lanternes aura lieu le 25 juin pour marquer les 169 ans de la ville de Nouméa.

Retraite aux flambeaux

Une retraite aux flambeaux est organisée le 13 juillet de la place Bir-Hakeim à la place des Cocotiers.

Carnaval

Cette année se déroulera la 36^e édition du carnaval. Les espaces municipaux de la Ville proposent des ateliers de danses et de confections de costumes de juillet à septembre.

Journée extra-ordinaire

S'appuyant sur la Journée mondiale du handicap et en partenariat avec des associations, le CCAS de Nouméa organise la Journée extra-ordinaire, avec de nombreuses activités pour les enfants et les adultes porteurs de handicap, ainsi que pour les personnes valides.

Ce moment convivial de partage permet de mettre en valeur les facultés d'expression et de créativité des personnes extraordinaires et de faire changer le regard porté sur le handicap.



Mercredi 25 octobre, de 13h30 à 16h place de la Marne



Renseignements auprès du CCAS, par téléphone au 27 07 86 ou sur noumea.nc/journeeextraordinaire

Le festival « La Première Séance »

Le festival de cinéma des plus jeunes, au Rex Nouméa et en quartiers.



Renseignements sur
lapremiereseance.nc

Chante ma ville

Un concours de chant ouvert à tous à partir de 8 ans : reprise ou composition, avec ou sans instruments, seul ou en groupe.



Renseignements dans
les espaces municipaux
Tél. : 27 07 02

Nouméa fête ses quartiers

Du kiosque à musique à la place de la Marne, cette fête rassemble tous les quartiers de la ville et vise à renforcer les liens entre les habitants et les associations. Cette journée d'animations gratuites, ouverte à tous, valorise les savoir-faire des habitants et permet de se rencontrer, de partager, de se divertir et de faire la fête !

La fête de la forêt du Ouen-Toro

Prendre soin de la forêt sèche en paillant, plantant et en s'amusant. Une journée de partage en famille, organisé chaque année par la ville de Nouméa avec l'ensemble des partenaires impliqués toute l'année dans la restauration de cet écosystème précieux.

Journée des droits de l'enfant

Chaque année, la ville de Nouméa célèbre la Journée des droits de l'enfant. Organisée en partenariat avec de nombreuses associations partenaires, cette journée gratuite et ouverte à tous propose des activités ludiques et pédagogiques en lien avec la Convention internationale des droit de l'enfant.



Mercredi 22 novembre
au parc Georges-Brunelet
du Receiving



Renseignements un mois
avant sur noumea.nc

Semaine européenne de réduction des déchets (SERD)

La ville de Nouméa participe à la SERD en organisant des formations au compostage et divers ateliers environnementaux pour les parents et des animations pour les enfants, dans le courant du mois de novembre.



Plus d'infos sur la
programmation un mois
avant sur noumea.nc

La fête de l'agriculture urbaine

Rendez-vous sur le site de la pépinière municipale pour découvrir et partager les techniques respectueuses de l'environnement pour réaliser son potager en ville.

NOUMÉA FÉERIE ET LA FÊTE DE LA LUMIÈRE

Décembre est marqué par de nombreuses festivités autour de Noël : Nouméa Féerie (spectacles à partir du 1^{er} décembre, envoi des lettres au père Noël le 23 décembre, arrivée du père Noël le 24 décembre) et la fête de la Lumière à partir de mi-décembre.



Renseignements fin novembre sur noumea.nc ou sur la page Facebook : [Nouméa ma ville](#)

Noël des enfants

Au mois de décembre, un après-midi récréatif est organisé pour les enfants des espaces municipaux et les enfants du personnel de la Ville.

Attention, le programme est susceptible de changer en fonction des conditions météorologiques ou des restrictions sanitaires éventuelles.



Renseignements sur noumea.nc ou sur la page Facebook : [Nouméa ma ville](#)

Nouméa Plage

Pendant l'été, la ville propose de nombreuses animations socioéducatives, sportives, culturelles et de loisirs, gratuites et ouvertes à tous.



**Renseignements auprès du service Vie de la cité
Tél. : 27 07 02**



NUMÉROS UTILES

URGENCES

POMPIERS : 18

POLICE SECOURS : 17 ou 10 22

PC SECOURS EN MER : 16

SAMU : 15

LES INSTITUTIONS

Mairie de Nouméa - Tél. : 27 31 15

Caisse des écoles de Nouméa

Tél. : 27 07 85

Annexe République (culture et sport)

Tél. : 23 25 50

Direction de l'éducation et de la réussite
de la province Sud - Tél. : 20 49 00

Service de la Vie éducative

Tél. : 23 65 81

Service Vie de la cité

Tél. : 27 07 02

POUR LES PETITS ET LES FAMILLES

Maison de la Famille

Tél. : 46 63 71 ou 46 63 82

Crèche municipale Le Caillou blanc

Tél. : 28 80 28

Service de protection de l'enfance
de la province Sud - Tél. : 20 45 10

DÉCOUVERTE

Rex Nouméa - Tél. : 28 26 29

Maison de la Biodiversité - Tél. : 45 32 43

PISCINES

Centre aquatique de Nouméa

Tél. : 27 86 34

Piscine municipale Jacques-Mouren
du Ouen-Toro - Tél. : 26 18 43

Piscine municipale Henri-Daly
de Rivière-Salée - Tél. : 41 99 45

ESPACES CULTURELS

Centre d'Art et théâtre de Poche

Tél. : 25 07 50

Maison Higginson - Tél. : 24 84 17

Maison Célières - Foyer des
Calédoniens - Tél. : 23 67 61 ou 77 83 73

Médiathèque municipale
de Rivière-Salée - Tél. : 41 54 02

Médiathèque municipale
de la Presqu'île - Tél. : 25 19 33

Musée de la Ville - Tél. : 26 28 05

Musée de la Seconde Guerre mondiale
Tél. : 27 48 70

Maison de la Parole - Tél. : 23 26 50

Music'Lab - Tél. : 27 98 35 ou 23 26 50

ESPACES MUNICIPAUX

Vallée-du-Tir - Tél. : 28 97 51

Tindu - Tél. : 28 97 49

Magenta - Tél. : 28 97 61

Rivière-Salée - Tél. : 44 57 28

Tuband - Tél. : 28 52 82

Montravel - Tél. : 28 32 54



Ville de
NOUMÉA